



PEGC-INFOS n°11

La Lettre du SNUipp-FSU

aux PEGC de l'académie

Bonjour chers collègues,

La nouvelle CAP des PEGC a été installée le 4 février 2015. En l'absence de demande de mutations inter-académiques, ce fut pour nous une occasion de réaffirmer notre attachement à ces rencontres permettant de rester en lien avec l'administration, malgré le faible effectif de notre corps sur l'académie et sa moindre mobilité (68 actifs, âge moyen : 58 ans et 4 mois).

En l'absence de propositions du représentant du SNCL, les **représentants SNUipp aux commissions de réforme** ont tous été retenus : n'hésitez pas les joindre en cas de besoin :

Pour le 13 : Roland CONTI (roland.conti@orange.fr) et Anne Marie LOMBARD

Pour le 84 : Mireille DAPON PIGATTO (dapon1@free.fr) et Roland CONTI

Pour le 04 : Brigitte AUTIER (b.autier@hotmail.fr) et Mireille DAPON PIGATTO

Pour le 05 : Anne Marie LOMBARD (anne.lombard@wanadoo.fr) et Brigitte AUTIER

Nous en avons profité pour exprimer vos principales préoccupations: **l'aménagement des fins de carrières et un contact facilité avec le service retraite du rectorat.**

Le chef de la Dipe a transmis notre demande au service concerné qui nous a répondu : il est toujours possible de contacter par mail la responsable du service retraite

(sabine.brivot@ac-aix-marseille.fr) ou même la division financière qui gère ce service.

DGH 2015/2016.

Malgré les effets d'annonce, les conditions de travail offertes par ces nouvelles dotations ne sont pas améliorées : effectifs lourds, heures supplémentaires et compléments de service trop nombreux. Dans le 13, il semble que les moyens supplémentaires indispensables à l'enseignement prioritaire aient été obtenus par redéploiement !

Groupe de travail inter-catégoriel du 20 Mars sur les postes adaptés.

118 enseignants du second degré demandaient le maintien de leur aménagement de poste ou de leur allègement horaire tandis que 47 nouveaux collègues en faisaient la demande. Pour les postes adaptés en vue d'une éventuelle reconversion : 40 demandes de maintien et 18 demandes nouvelles.

La pénibilité accrue du métier et l'allongement des carrières entraînent une augmentation de la souffrance au travail et des besoins. Pourtant les moyens attribués cette année restent les mêmes que l'an dernier (69 Equivalents Temps Plein), ce qui amène les médecins du rectorat à opérer une douloureuse sélection entre les dossiers ou à réduire sans raison médicale l'aide apportée à certains d'entre eux ! Les organisations

syndicales présentes ont dénoncé l'impact dramatique des contraintes budgétaires et rappelé l'absence de dispositifs de fin de carrière qui aggrave encore la situation.

Réforme du collège :

Le bulletin national du SNUipp : « Les PEGC, le Collège » que vous allez recevoir donne les grandes lignes de la réforme qu'il n'est pas possible de développer dans cette lettre.

Notre ministre déclare qu'elle fait confiance aux équipes enseignantes en leur laissant une part d'autonomie (EPI : enseignements pratiques interdisciplinaires, choix des disciplines pouvant travailler en petits groupes, accompagnement personnalisé)

Le problème est que la confiance n'est pas forcément réciproque : après avoir vécu la concurrence entre disciplines engendrée par les DGH, l'augmentation régulière des effectifs, la suppression des groupes en sciences expérimentales, la diminution horaire de certaines disciplines et les suppressions de postes correspondantes, le doute s'est installé !

Comment interpréter l'affirmation suivante : « l'horaire disciplinaire n'est pas réduit mais dans chaque discipline une partie du temps est utilisée pour apprendre autrement » ?

Il y a pourtant des choses intéressantes dans la réforme : **la pédagogie de projet** par exemple qui favorise l'interdisciplinarité, donne du sens aux apprentissages et crée de la motivation. Chacun sait qu'au collège, la démotivation est au cœur de l'échec scolaire.

Mais ceux qui ont pratiqué les IDD ou d'autres dispositifs alternatifs savent que **travailler autrement est chronophage : l'école autrement, c'est forcément plus d'école** contrairement aux idées reçues !

Pour obtenir l'adhésion des enseignants, il faudra sans doute leur garantir que leurs conditions de travail ne seront pas une nouvelle fois dégradées.

Pas sûr que les 4000 postes promis suffisent pour les rassurer !

ACTION

L'amélioration du service public passe par la fin de l'austérité

C'est pour cette raison que les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP appellent l'ensemble des agents publics à participer à une journée de

Grève interprofessionnelle le 9 Avril 2015 .

Une journée de grève n'est certes pas la panacée et le débat sur son opportunité a eu lieu en interne au niveau de la FSU. Mais en absence de consensus sur d'autres formes d'action et **vu les menaces qui pèsent sur le service public, ses agents et ses usagers, le choix a été fait de privilégier l'unité syndicale**, pas si facile à construire mais indispensable.

CAPA des PEGC

Elle aura lieu le jeudi 16 avril et traitera essentiellement des mutations car tous les PEGC actifs sont actuellement à la Classe exceptionnelle.

Nos effectifs diminuant, il est plus que jamais nécessaire d'être solidaires et bien représentés !

PARCE QU'ENSEMBLE ON EST PLUS FORT, SE SYNDIQUER, C'EST DEJA AGIR! CONTACTEZ – NOUS !

Rappel : Nos précédentes publications sont sur le site du SNUipp 13, rubrique PEGC.

Pour les élus du SNUIPP/FSU, Mireille Dapon Pigatto (0681595877).